

## L'AGA en bref ! Partie 1

C'est à Montréal que se tenait le 14 septembre dernier notre assemblée générale annuelle (AGA). Une innovation, cette année six de nos membres ont pu y participer en webdiffusion dans le confort de leur foyer.

### L'élection du nouvel exécutif

La période électorale a conclu l'assemblée générale annuelle. D'entrée de jeu, le président le Dr Sylvain Dion, a informé l'assistance que les Drs Catherine Risi et Jean-Denis Bérubé ne solliciteraient pas de nouveaux mandats.

#### **Au terme des élections, le nouvel Exécutif se compose pour 2018-2020 comme suit :**

- Sylvain Dion, président
- Philippe Melanson, vice-président
- Sophie Chartier, secrétaire
- Stéphane Roy, trésorier
- Gaëlle Camus, administratrice
- Natacha Vincent, administratrice
- François-Yves Prévost, administrateur
- Jean-Marc Hébert, administrateur

### Rapport du président | faits saillants

Lors de son rapport, le Dr Dion, président de l'AMCLSCQ, a passé en revue les différents enjeux touchant l'Association et les membres **notamment** :

- **La décroissance du nombre de membres** de notre Association, qui **n'est pas sans inquiéter l'Exécutif** puisque cela risque de réduire notre nombre de délégués au Conseil général de la Fédération pour 2018-2019.

Il y a quelques années à peine nous comptons 15 délégués alors que pour la prochaine année, **avec moins de 783 membres en règle, nous risquons de passer à 12 délégués.**

- **La rémunération mixte** plus particulièrement sous l'angle du faible taux d'adhésion des membres de notre Association.

On estime que moins de 20% de nos membres ont adhéré à la rémunération mixte que ce soit sous forme d'honoraires fixes + acte ou encore de forfaits horaires plus acte.

On note une **majoration de rémunération de 31% pour ceux qui ont adhéré à la rémunération mixte horaire alors qu'elle est de 11 % pour ceux qui sont à honoraires fixes.**

L'Exécutif est d'avis que nous devons **informer et sensibiliser davantage nos membres sur les bénéfices de la rémunération mixte. Nous offrirons une formation de facturation le 25 janvier 2019 à Québec.**

**Inscrivez cette date à votre Agenda!**

- **Le soutien à la pratique** pour plusieurs de nos membres demeure encore d'actualité. Le Dr Dion a mentionné la **mise à jour** en août dernier **de la circulaire** sur le soutien à la pratique incluant **l'obligation pour les établissements de fournir un DMÉ** aux équipes médicales qui ont plus de 1500 patients inscrits **et de l'utilisation de la plateforme RVSQ** (rendez-vous santé Québec).
- **L'entente sur l'accessibilité** a également été au cœur des discussions. Le Dr Dion a souligné le **ralentissement des inscriptions** au cours des derniers mois et mentionné la forte probabilité que la cible d'inscription de 85% au 31 décembre 2018 ne soit pas atteinte.

Le ralentissement qui s'est opéré au cours du printemps dernier s'explique mal, d'autant plus qu'il est possible, depuis l'automne 2017, d'inscrire sans visite. Y a-t-il essoufflement des médecins ? Les médecins ont-ils l'impression que tout est réglé et qu'il n'y aura pas de pénalités ?

Lors de ce rapport, le Dr Dion a fait à part l'assistance des **craintes de l'Exécutif en la matière**. Ce dernier tient à sensibiliser les membres de la **menace, toujours présente, de sanction financière ou de toute autre mesure qui pourrait être mise en place après le 31 décembre 2018.**